

Les mouvements sociaux et leurs espaces d'autonomie : le local renouvelé

Juan-Luis Klein and Pierre-André Tremblay

Volume 2, Number 1, Spring 1989

Quinze mois après le Rapport Rochon

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301031ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301031ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Klein, J.-L. & Tremblay, P.-A. (1989). Les mouvements sociaux et leurs espaces d'autonomie : le local renouvelé. *Nouvelles pratiques sociales*, 2(1), 99–111.
<https://doi.org/10.7202/301031ar>

LES PRATIQUES SOCIALES AU QUÉBEC

Les mouvements sociaux et leurs espaces d'autonomie: le local renouvelé¹

Juan-Luis Klein et Pierre-André Tremblay
Département des sciences humaines
Groupe de recherche
et d'intervention régionales
Université du Québec à Chicoutimi

La région du Saguenay Lac-Saint-Jean connaît, elle aussi, des groupes de type «nouveaux mouvements sociaux», tels que les ont définis Habermas (1982), Melucci (1978) ou Offe (1985). Il s'agit, pour ces auteurs, de groupes qui oeuvrent dans la sphère de la reproduction du système social et non de la

1. Certaines des idées de cet article ont été discutées lors d'un séminaire à la maîtrise en Études régionales de l'Université du Québec à Chicoutimi que nous avons assuré à l'automne 1988. Nous tenons à remercier les étudiantes et étudiants de ce séminaire pour leur participation active et leurs interrogations. Nous voudrions aussi remercier trois évaluateurs anonymes pour leurs commentaires et leur attention.

production de biens, dont les revendications ne portent pas sur les conditions de travail mais sur la qualité de la vie, dont le champ d'action est moins économique que culturel et idéologique et qui constituent des lieux d'expérimentation de nouvelles valeurs dites «alternatives». À une époque où nous réalisons que les stratégies mises de l'avant pour sortir de la crise du début des années 80 ont surtout eu comme effet d'accentuer les diverses inégalités (entre régions, classes, âges, sexes, groupes ethniques, etc.), il faut insister sur la pertinence des positions idéologiques et politiques des organisations qui agissent sur ces mouvements sociaux. Notre intérêt envers ces groupes est donc facile à comprendre.

Ces groupes sont plutôt récents: il a été montré que, même si leurs antécédents sont nombreux, leur essor véritable dans la région ne remonte qu'à la seconde moitié des années 70 (Savard, 1986). Cependant, malgré sa «jeunesse» relative, l'implication du mouvement associatif dans le milieu local s'est avérée très importante pour ce qui est de la dynamique économique, sociale et politique. Nous approfondirons l'étude de l'insertion des mouvements sociaux dans le développement local à l'aide de trois «cas»: les groupes culturels et communautaires, les groupes environnementaux et les groupes de femmes, dans le but de mieux préciser les «ingrédients» d'une alternative «populaire» au développement dans le contexte d'une région considérée comme périphérique, comme c'est le cas du Saguenay Lac-Saint-Jean².

La place nous manque pour démontrer tous les aspects de la réalité d'une telle alternative. Nous nous bornerons donc à tracer un rapide portrait de ce qui est sous-estimé et souvent méconnu: les formes (organisationnelles) et les réseaux de relations dans lesquels vivent les groupes. Nous croyons en effet que l'analyse des mouvements sociaux ne peut se satisfaire d'une «théorie de la bouilloire» qui les considère comme les simples **effets** de la mécanique structurelle.

Le premier cas envisagé, celui des groupes culturels et communautaires, représente des organismes essentiellement locaux qui, bien sûr, fournissent des services à leurs membres, mais aussi à une clientèle élargie, dans les limites des quartiers ou des villes. Ces

2. L'analyse repose sur deux enquêtes, l'une terminée et l'autre en cours. La première a porté sur l'insertion du mouvement associatif dans le développement de la région, en focalisant sur le Regroupement des organismes culturels et communautaires d'Alma et sur le mouvement écologiste (Klein *et al.*, 1986; Klein, 1988; Klein et Gagnon, 1989). La deuxième a débuté en 1988 et porte sur les efforts d'auto-développement, le rôle et la place des femmes dans le développement régional (Masson *et al.* 1988a, 1988b).

groupes doivent faire face à une situation économique qui demeure critique malgré les investissements importants réalisés dans la région par les grandes compagnies qui en contrôlent l'économie. Loin de créer de nouveaux emplois, ces investissements réduisent les emplois existants, ce qui explique sans doute la coexistence, dans la région, de salaires parmi les plus élevés du Québec et de taux d'inoccupation (chômage et bien-être social) supérieurs à la moyenne québécoise (Bergeron, 1986; Klein, 1988). Il ne faut pas voir dans ces politiques étatiques de l'emploi la *cause* de l'apparition des groupes culturels et communautaires; il est cependant certain qu'elles sont des *contraintes* permanentes qu'ils ne peuvent négliger.

Le deuxième type de groupes, les groupes environnementaux, est essentiellement composé de groupes revendicatifs et «de pression». Les problèmes qu'ils abordent concernent des zones géographiques plus larges. Ces problèmes sont d'autant plus significatifs que la région est une région-ressource dont les principales ressources naturelles (hydro-électricité et forêt) sont contrôlées par de grosses compagnies. La lutte pour limiter les effets négatifs de l'exploitation de ces ressources, comme ce fut le cas lors des audiences publiques sur l'élévation du niveau du lac Saint-Jean demandée par l'Alcan, prend la forme d'un conflit de classes ou mieux, de blocs sociaux. S'y affrontent deux visions du développement: l'une prône la gestion des ressources naturelles par de grosses compagnies et des multinationales à des fins exclusives de croissance; l'autre défend la maîtrise locale de la gestion des ressources dans le but d'un développement «social» et «durable» (Gagnon, 1986).

Les groupes de femmes constituent le troisième type. Il s'agit avant tout de groupes «de services», mais ils se distinguent parce que leur problématique est au départ moins spatiale que sectorielle ou catégorielle. Or, dans le contexte d'une région-ressource marquée par un emploi féminin plus faible qu'ailleurs et moins «central» au fonctionnement d'une économie basée sur la première transformation des ressources naturelles, certains problèmes propres à la situation des femmes dans le système patriarcal capitaliste se voient intensifiés. Le marché de l'emploi est en effet plus marqué qu'ailleurs par la discrimination sexuelle. De plus, les inégalités relatives de salaires sont plus fortes. Enfin, la remise en question des programmes sociaux par l'État renforce la précarité de la situation des

femmes, tout en les confinant davantage aux fonctions traditionnelles, au bénévolat, aux tâches domestiques et aux emplois précaires (Masson *et al.* 1988a).

Tout en étant représentatifs du milieu par les modalités de leur constitution et pas leurs objectifs, ces divers groupes comblent un besoin de l'État dans la mesure où ils créent un type d'emploi précaire, mettent en valeur le travail bénévole de leurs membres et assurent des services à des couches sociales progressivement délaissées par les programmes sociaux. Il demeure toutefois, comme on pourra le constater, que dans tous les cas, ces groupes et associations expérimentent des modes de vie nouveaux basés sur le respect de l'environnement, le pacifisme, la démocratie participative et l'intensification du sentiment d'appartenance. Cela, nous en faisons l'hypothèse, constitue un facteur dynamisant du développement local à tous les niveaux.

Les groupes culturels et communautaires

Les groupes culturels et communautaires combinent deux fonctions: ils donnent des services à des couches de la population progressivement délaissées par l'État protecteur et font des pressions sur les différentes instances gouvernementales pour améliorer la condition de celles-ci. Aussi, plusieurs auteurs n'ont vu dans ces groupes que des «béquilles» du capital et de l'État. Et pour cause: induits par l'État, les groupes culturels et communautaires semblent remplir un rôle avant tout de palliatifs au chômage et de gestionnaires du travail précaire. Un pourcentage appréciable des groupes engage du personnel rémunéré et donc crée des emplois. Ces emplois sont évidemment instables et faiblement rémunérés.

Or, le fait que le mouvement associatif soit devenu un créateur d'emplois est étroitement lié à ses sources de financement. Plus des trois quarts du financement proviennent des deux paliers supérieurs de gouvernement. Ces subventions sont majoritairement accordées par le biais des programmes de création d'emplois. Il n'est donc pas étonnant que les groupes créent de l'emploi: le type même de subventions qu'ils reçoivent les amène à le faire. Cependant, ceci ne semble pas s'opposer au sentiment d'autonomie qui demeure très important. En effet, malgré l'encadrement financier assez rigide, le mouvement associatif a un fonctionnement relativement souple et

autonome dans ses rapports avec le milieu local. Ceci tient en partie à l'origine des membres et à la portée des problèmes abordés. Cette autonomie résulte de l'application de valeurs alternatives dans l'organisation interne et dans les pratiques des groupes. La distribution des tâches et des salaires est établie différemment des entreprises ou institutions traditionnelles. Le fait que les salaires soient fixés selon les mêmes critères pour tout le personnel en témoigne. Le travail n'est pas directement lié au salaire reçu: les gens travaillent beaucoup plus d'heures que celles qui leur sont effectivement payées. Les groupes constituent donc de véritables «gisements» de travail bénévole.

Mais l'autonomie des groupes culturels et communautaires se manifeste aussi sur le plan «du politique», dans leurs relations avec le milieu dans lequel ils s'insèrent. Notons d'abord qu'ils visent à se regrouper dans un même lieu physique, à partager des services, à favoriser le développement communautaire et à faire connaître leurs points de vue sur la vie économique, politique et sociale locale. Cela leur permet d'intervenir dans plusieurs domaines, tels l'environnement, la condition des défavorisés, la consommation, les garderies, le logement, les personnes âgées, etc. Ils privilégient la défense et le développement du milieu communautaire et la promotion du changement dans les mentalités de la population et des gouvernements.

Les responsables d'organismes se sentent appuyés, surtout par les institutions parapubliques. Les échanges avec ce type d'institutions sont fréquents. Plus de la moitié des groupes étudiés a des liens importants avec les CLSC, un pourcentage important noue des relations avec les commissions scolaires et un nombre non négligeable établit des rapports avec les organismes locaux de santé et de services sociaux autres que les CLSC (CRSSS et CSS). Ces liens concernent l'information et les services. Une collaboration étroite et variée s'établit entre les institutions relevant du ministère de la Santé et des Services sociaux et les groupes d'assistance aux démunis.

Les rapports entre les groupes culturels et communautaires et les institutions municipales sont cependant d'une toute autre nature. C'est surtout avec les services municipaux et avec l'hôtel de ville que les groupes ont à se battre pour faire avancer leur conception de la vie communautaire et culturelle, ce qui, rappelons-le, constitue un de

leurs objectifs. Près des deux tiers des groupes ont des rapports fréquents avec l'hôtel de ville. Face au milieu municipal, les groupes apparaissent comme un contre-pouvoir dans la mesure où ils concurrencent les services municipaux. «Ils ont peur qu'on prenne une partie de leur droit de gérance de la vie municipale»³. Cette situation s'est traduite d'ailleurs par une représentation politique au conseil de ville⁴. La ville doit donc tenir compte de ce contre-pouvoir à cause de la pression que les groupes sont capables d'exercer, non seulement et surtout, à cause de leur représentativité.

Les groupes environnementaux

Les groupes environnementaux sont un bon exemple d'organisation populaire de type régional. Les enjeux et problèmes qui les concernent se manifestent à une échelle supralocale mais infranationale. À cause de cela, les groupes environnementaux ou à sensibilité écologique sont ceux qui ont la plus grande influence sur le milieu local.

Les dossiers sur lesquels interviennent les groupes environnementaux sont d'une grande diversité. Néanmoins, il est possible d'établir deux domaines principaux: la mise en valeur des territoires locaux et l'éducation populaire à l'environnement. Le premier type de préoccupations se traduit par des interventions concernant l'aménagement et la protection des ressources. Le deuxième est présent dans la plupart des interventions liées à la mise en valeur des territoires et vise un changement des valeurs et des mentalités, c'est-à-dire recherche l'établissement d'une société renouvelée.

L'eau, en tant que ressource naturelle, représente le champ d'intervention majeur chez les groupes environnementaux régionaux (Gagnon, 1985). Plusieurs groupes ne se limitent pas à réclamer la dépollution des cours d'eau, mais ajoutent le besoin de la cogestion des cours et des nappes d'eau. Jusqu'à maintenant, cette gestion a été assumée par des multinationales en vertu d'ententes qui n'ont pas privilégié les intérêts des riverains et qui ne se sont pas souciées des impacts sur l'écosystème, comme l'illustrent les cas des lacs Kénogami et Saint-Jean. De plus, l'eau est au

3. Déclaration d'un dirigeant.

4. Le Regroupement des organismes communautaires et culturels d'Alma (ROCCA) a appuyé deux de ses militants, élus conseillers municipaux à la ville d'Alma.

centre des conflits entre plusieurs types d'utilisation, qui traduisent d'ailleurs des conceptions différentes du développement, voire même de la société.

La dimension éducative des organismes environnementaux peut prendre diverses formes, mais elle se retrouve dans l'ensemble des activités de tous les organismes. Certes, le concept d'éducation est utilisé dans un sens non scolaire. Il désigne la mise en oeuvre de moyens qui servent à assurer l'information et la sensibilisation de la population à l'égard de son environnement physique et social. Ces pratiques éducatives ont deux types d'effets. D'une part, elles contribuent à un changement d'attitude dans le milieu social et politique, en ce qui concerne la mise en valeur de l'environnement à des fins économiques. D'autre part, elles ont des effets internes en ce qui concerne la formation des membres. Ceux-ci s'approprient une connaissance des méthodes d'animation sociale, de la morphologie sociale locale et des mécanismes de développement communautaire, tout en développant un esprit communautaire et un comportement écologique.

De plus, les membres actifs sont appelés à gérer des projets, à monter des dossiers, à faire des contre-expertises à propos des projets présentés par les différents paliers de gouvernement, à participer à des audiences publiques, à s'impliquer dans plusieurs programmes de développement, etc., toutes activités qui peuvent éventuellement être mises en valeur pour des fins de développement régional.

L'influence des groupes environnementaux sur les décideurs régionaux peut être illustrée par l'exemple du réaménagement du site de l'ancien port de Chicoutimi. Il s'agit d'un dossier qui, par ses implications de tout ordre, mobilise l'attention de la population de Chicoutimi, voire du Saguenay, depuis près de dix ans. Pendant cette période, les divers intervenants (gouvernement fédéral, hôtel de ville, citoyens, professionnels de l'aménagement, développeurs, SIDAC⁵, Comité d'environnement, etc.) ont fait valoir des projets multiples allant du développement immobilier de *standing* jusqu'au parc naturel. Enfin, un consensus s'est établi: le site devra être aménagé pour des fins sociales plutôt que privées et devra être accessible à toute la population.

5. SIDAC: Société d'initiatives et de développement des artères commerciales des centre-villes.

Récemment, au mois de novembre 1987, des représentants des différents intérêts en présence, y compris le député fédéral et une représentante du Comité d'environnement, se sont réunis à l'Université du Québec à Chicoutimi⁶. Ils ont tous été invités à se prononcer sur les enjeux de l'aménagement du site et sur son avenir. Or, tous, et surtout les intervenants plus politiques, ont consacré une part importante de leur intervention à se positionner face au Comité d'environnement. Ils ont tous considéré nécessaire d'accepter que l'essentiel de la position du Comité se soit imposé et ils le mirent en relief, en assurant qu'ils avaient toujours appuyé cette position. Et le plus empressé était le député. Signe d'un mode de gestion nouveau où s'intègre le mouvement associatif, cet exemple révèle l'influence des comités d'environnement dans leurs villes respectives.

Les groupes de femmes

Les groupes de femmes présentent certaines différences relativement aux deux types de groupes analysés préalablement, en partie parce que leur cause n'est pas locale ni régionale. Mais comme on le verra, ces différences n'effacent pas les similitudes, qui sont nombreuses.

Dans la mesure où il freine la création d'emplois accessibles aux femmes dans une région où, malgré la spécialisation dans la première transformation du bois et l'aluminium, l'État assure une part de l'emploi plus importante que dans l'ensemble du Québec, le désengagement de l'État affecte particulièrement la condition des femmes. Ce contexte, sans qu'il en soit la cause unique, pousse à la mise sur pied d'organisations et de réseaux destinés à défendre la position des femmes et à leur offrir des services. Ces organisations permettent aux femmes de s'organiser tout en leur offrant des lieux où elles peuvent se retrouver sur leurs propres bases et tisser des liens particuliers.

Dans la région étudiée, le travail des groupes de femmes est conditionné et contraint par des facteurs d'ordre spatial qu'il faut souligner. La constitution d'un réseau de groupes nécessite des contacts et des échanges fréquents. Or l'isolement de la région et les

6. Ces intervenants se sont réunis dans le cadre d'une table ronde organisée en 1987 lors d'une activité du programme de maîtrise en Études régionales de l'Université du Québec à Chicoutimi.

distances entre les localités du Saguenay et du Lac-Saint-Jean imposent des déplacements et, donc, des coûts humains et financiers. Les réseaux ont donc peine à se constituer, malgré la vitalité des différents groupes. Cette contrainte est encore plus présente lorsqu'il s'agit de rapports avec les réseaux québécois des groupes de femmes. Les déplacements aux colloques et aux rencontres, qui se tiennent surtout à Montréal, doivent être réservés aux occasions importantes, si bien que la représentation des groupes régionaux lors de la constitution des structures et plates-formes nationales n'est pas aussi forte qu'on pourrait le souhaiter.

Ce type de contrainte oblige les groupes à développer leur ancrage dans leurs communautés respectives et les amène à établir des alliances avec d'autres organisations et institutions locales. Ces alliances peuvent parfois paraître surprenantes, soit parce qu'elles se produisent par-dessus la coupure en classes, soit parce qu'elles relient, sur des enjeux conjoncturels, des groupes qui ne se reconnaissent pas nécessairement dans le féminisme. Il semble cependant que le réseau «naturel» des groupes de femmes se situe plutôt «à gauche», c'est-à-dire dans les groupes populaires⁷. Par ces liens avec d'autres organisations, y compris avec celles qui ne sont pas directement concernées par leur lutte, les groupes de femmes diffusent plus largement leurs revendications.

Un effet imprévu mais important de l'insertion des groupes de femmes dans leur environnement institutionnel réside dans leur visibilité et dans leur influence dans le milieu local. De plus, il découle du nombre limité de groupes dans chaque localité que plusieurs de ceux-ci sont multifonctionnels et polyvalents. Leur travail, bien qu'il soit le plus souvent «de première ligne» déborde donc les limites sectorielles où on veut souvent le réduire. C'est dire que si on se borne à les percevoir selon la logique fonctionnelle de «l'offre de service», on ne pourra comprendre ni l'histoire, ni la survie de ces groupes.

Leurs actions, même si elles concernent avant tout le groupe social des femmes, ont des répercussions sur l'ensemble des communautés locales. De plus, leur besoin d'utiliser les ressources locales (en particulier du point de vue financier) favorise leur intégration à la

7 Que les groupes de femmes et les groupes populaires partagent certains enjeux ne doit cependant pas faire croire qu'il s'agit là d'un seul et même mouvement. Chacun a sa trajectoire propre, bien qu'elles puissent se croiser.

communauté et, d'ailleurs, a aussi comme conséquence de diminuer leur dépendance par rapport aux centres et à l'État. Si bien qu'on peut dire que les groupes de femmes en région sont parfois isolés, mais pas fermés sur eux-mêmes. Ils établissent des liens avec d'autres associations et institutions à l'échelle locale, développant ainsi des espaces d'autonomie.

Constats et hypothèses pour l'enrichissement des politiques de développement régional

De façon souvent non explicite, par leur pratique, les mouvements sociaux posent les bases d'un nouveau paradigme de développement, celui du développement local, opposé à celui du développement centralisé aujourd'hui en crise (Jessop et Weaver, 1985).

Cependant, les membres des groupements sociaux ne se perçoivent pas comme étant insérés dans un processus de développement régional. La perception de la région et du développement régional qui domine dans ces groupes est plutôt empirique et fataliste. La région est identifiée au découpage gouvernemental et à l'administration territoriale alors que le développement régional est associé aux politiques gouvernementales ou à l'intervention des capitaux privés. Bref, les groupes étudiés ne se considèrent pas comme des acteurs du développement régional.

Pourtant, ils le sont. Enracinés dans l'espace local, l'espace vécu, les groupements sociaux tissent avec les acteurs locaux une **territorialité** spécifique. Il faut insister sur l'aspect progressiste de cet ancrage local, c'est-à-dire opposé à la privatisation néo-conservatrice (Bélanger, 1988), surtout à une époque où le mode dominant d'organisation sociale se pose comme mondial et déterritorialisé (Arrighi *et al.*, 1986). Sans oublier que des contraintes multiples limitent la portée de l'apport de mouvements sociaux à un paradigme innovateur de développement et sans aucunement y voir une panacée, nous synthétiserons maintenant en quelques constats les aspects dont l'impact sur le développement régional nous semble le plus percutant.

Quelle qu'en soit la raison, les groupes s'insèrent dans le milieu local en établissant des liens serrés avec les organismes régionaux.

Ouvrant dans des champs réservés jusqu'à tout récemment aux municipalités et aux institutions parapubliques, les groupes deviennent des sortes de contre-pouvoirs, faute d'organismes politiques jouant cette fonction.

Parce qu'ils cherchent à sensibiliser leurs interlocuteurs aux vertus de l'autonomie, en opposition à ce qui est considéré comme une trop grande emprise de l'État, les groupements sociaux ont **repolitisé le local** et ont mis de l'avant une alternative aux administrations centralisées⁸. Or, cette alternative est progressiste, parce qu'elle résulte de l'expérimentation de nouveaux modes de vie, basés sur l'égalité, la participation et l'autonomie. Plusieurs groupes expérimentent des modes alternatifs de vie et de travail. Les tâches sont planifiées et exécutées selon les compétences des personnes concernées, en minimisant autant que possible les dimensions bureaucratiques. Beaucoup de ces groupes ont ainsi tenté de développer des moyens novateurs de prise de décision; ils tentent de dépasser la dualité militant (actif) / sympathisant (passif) et la domination des majorités sur les minorités (l'organisation féministe en «collective» est, de ce point de vue, exemplaire). Les salaires, certes maigres, sont distribués de façon égalitaire. Le mot d'ordre est: à quantité de travail égale, salaire égal.

Le travail réalisé dans les groupes permet une large part d'autonomie. La part de travail de chacun et chacune est souvent autogérée, ce qui est générateur de créativité. L'autogestion individuelle de la tâche favorise l'émergence de nouvelles idées, de nouveaux outils, tout en permettant des horaires de travail plus souples, alliant aisément vie privée et vie de travail. Cela permet d'expérimenter une division du travail et un mode de vie basés sur des rapports non hiérarchiques.

Bien que ce soit de façon parfois hésitante, ces groupes développent des rapports innovateurs entre leurs membres. Simulta-

8. Que cette repolitisation s'oppose aux efforts des groupes dominants pour «éliminer la politique» de la vie locale est une évidence. Relevons aussi le fait que cette politisation se produit par une valorisation de la **société civile** et du communautaire plutôt que par un mode «partisan» d'organisation. Cela confirme l'appartenance de ces groupes à des mouvements sociaux; leur action ne saurait donc être ramenée à une simple **gestion** du social (Offe, 1985).

nément, ils modifient le réseau local et communautaire dans son ensemble, mais, cette fois-ci, de façon volontaire. Ils constituent ainsi des espaces d'autonomie, c'est-à-dire **des espaces où l'autonomie individuelle et collective est possible**, même s'ils ne sont pas dissociés d'une économie qui se mondialise et d'une dynamique sociale qui les inclut. Et c'est justement en cela que réside leur potentiel en tant que facteurs de changement social.

Bibliographie

ARRIGHI, Giovanni, HOPKINS, Terence, WALLERSTEIN, Immanuel, (1986). «Dilemmas of anti-systemic movements», *Social Research*, vol. 53, no1, 185-206.

BÉLANGER, Paul (1988). «Développement local et latéralisation du social: la contribution des mouvements sociaux», communication au Colloque du Groupe de recherche et d'intervention régionales, «Les mouvements sociaux dans le développement local» (Chicoutimi, UQAC, 22-23 septembre 1988).

BERGERON, Gilles (1986). *La contribution du sommet sur le développement et l'économie de la région 02 à la mise en place d'un processus d'auto-développement régional*, Chicoutimi, UQAC/GRIR, «Document de travail» no.6.

GAGNON, Christiane, (1985). *Pratiques écologistes et développement alternatif en Sagamie*, thèse de maîtrise en Études régionales, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi.

HABERMAS, Jürgen, (1982). «New social movements», *Telos* 49, 33-37.

JESSOP, J., WEAVER, C., (1985). «La coopération communautaire: une stratégie pour le développement local», *Revue internationale d'action communautaire*, 13, 149-160.

KLEIN, Juan-Luis (1988). «Variations sur la crise et l'après-crise», *Possibles*, vol. 12, no 2, 157-169.

KLEIN, Juan-Luis, GAGNON, Christiane, (1989). *Le social apprivoisé*, Hull, Asticou (à paraître).

KLEIN, J.-L., GAGNON C., SAVARD, F., BOUDREAULT, R., (1986). *L'ancrage territorial du mouvement associatif*, Chicoutimi, UQAC-GRIR, «Notes et rapports de recherche», vol.5, no.1.

MASSON, Dominique, TREMBLAY, Marielle, TREMBLAY, Pierre-André (1988a). «Femmes et développement régional: éléments d'une problématique et intuitions de recherche», communication au Colloque du Groupe de recherche et d'intervention régionales, «Les mouvements sociaux dans le développement local», Chicoutimi, UQAC, 22-23 septembre 1988.

MASSON, Dominique, TREMBLAY, Marielle, TREMBLAY, Pierre-André (1988b). «Les oubliées du développement régional: femmes et pratiques d'auto-développement au Saguenay Lac-Saint-Jean (Québec)», communication au Colloque de l'Institut canadien de recherche sur les femmes, «Femmes et développement: ici et ailleurs», Québec, 11-13 novembre 1988.

MELUCCI, Alberto, (1978). «Société en changement et nouveaux mouvements sociaux», *Sociologie et Sociétés*, vol.10, no 2, 37-52.

OFFE, Claus, (1985). «New social movements: challenging the boundaries of institutional politics», *Social research*, vol. 52, no 4, 817-838.

SAVARD, Francine, (1986). *Le mouvement associatif à Alma: perspectives et blocages d'un regroupement régional*, thèse de maîtrise en Études régionales, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi.